LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
rue Saint-Nicolas

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

Un numéro du journal : 5 centimes

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

MERCREDI 18 JANVIER 1899
18 — *Chaire de Saint-Pierre à Rome* — 347
Numéro 13
VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême,

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service télégraphique de la *Liberté*

Paris, 17 janvier.

Dans l'*Echo de Paris*, M. de Beaurepaire affirme que sa démission a été absolument désintéressée et nullement préméditée. M. de Beaurepaire sera entendu aujourd'hui par la commission judiciaire d'enquête.

Paris 17 janvier.

D'après le *Figaro*, l'arrêt en règlement de juges interviendrait le 26 janvier. Le rapport de M. Athalin a été remis au procureur général Manau.

Le *Matin* assure que l'arrêt relatif à la revision sera pris avant le 15 février.

Paris, 17 janvier.

Dans le *Gaulois*, M. Ernest Daudet constate que l'idée d'une alliance avec l'Allemagne gagne journellement des adhérents en France et, à ce propos, il raconte que, récemment, un membre du gouvernement français, interrogé par un homme d'Etat étranger sur l'éventualité d'une alliance avec l'Allemagne, lui aurait répondu : « Entre nous et l'Allemagne, c'en est fait d'une politique de bouderie et de mauvaise humeur ; partout où il pourra être utile à la France de marcher avec l'Allemagne, la main dans la main, je le ferai, et je le dirai à haute et intelligible voix. Quant à l'alliance effective, c'est une autre chose ; cette alliance implique des conditions. Or, quelles conditions nous faiton ? » M. Daudet ajoute qu'on assure que la Russie se serait chargée de le demander à Berlin, après avoir été avertie que dans la pensée de la France, ce n'est pas dans les questions africaines qu'il faut chercher les éléments d'entente.

Londres, 17 janvier.

Tous les journaux commentent et louent le rescrit du czar, énumérant les points sur lesquels l'entente pourrait se faire, en vue d'un désarmement progressif.

Le *Daily News* trouve les idées du czar très pratiques. Le *Standard* et le *Times* les croient d'application difficile ; ils demandent au czar de commencer lui-même à réduire les armements de la Russie.

Paris, 17 janvier.

On télégraphie de Vienne au *Times* que des troubles sont à craindre dans les Balkans, où un danger réel est imminent.

Alger, 17 janvier.

A l'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'Algérie, le gouverneur Laferrière a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir la prédominance croissante de la race française en Algérie, ce qui rend moins nécessaires la naturalisation des étrangers et l'application du décret Crémieux. Ces actes législatifs ont contribué au malaise de l'Algérie et l'on a pu craindre un conflit de l'élément français avec l'afflux d'éléments différents et parfois discordants. La revision de ces actes législatifs, a dit M. Laferrière, est désirable, à condition qu'elle soit faite sans haine et sans secousse, d'une façon réfléchie et dans la limite des institutions politiques.

Athènes, 17 janvier.

Un discours a été prononcé à Tripolitza par M. Delyannis. M. Ralli a également pris la parole et a déclaré que, contrairement au rapport du diadoque sur le combat de Domokos, si le général Smolensky n'est pas allé à Domokos, ce fut avec l'assentiment du roi. En effet, le général Smolensky avait télégraphié au gouvernement que si le diadoque insistait à donner cet ordre inexécutable, il démissionnerait et le roi prévenu fit alors demander au diadoque de révoquer cet ordre.

Montreux, 17 janvier.

La *Feuille d'avis de Montreux* de ce matin annonce qu'une convention a été signée lundi entre MM. *Favre aîné et Cie*, ingénieurs constructeurs à Lyon, d'une part, et MM. Vuichon, syndic du Châtelard, Masson, directeur de la Banque de Montreux, et Rosset, notaire, d'autre part, ces derniers agissant au nom du comité concessionnaire du chemin de fer Montreux-Montbovon, convention assurant les crédits nécessaires à la construction de cette ligne ainsi qu'à son prolongement éventuel jusqu'à Zweisimmen ou Erlenbach. La Société sera constituée prochainement et les travaux commenceront dès que l'approbation du Conseil fédéral sera intervenue

Nouvelles du jour

On sent grandir l'hésitation du pouvoir exécutif des Etats-Unis concernant le sort des Philippines.

M. Mac-Kinley a chargé l'amiral Dewey et les généraux Otis et Miller, qui ont actuellement le commandement dans l'archipel, de nommer une Commission qui enverrait immédiatement son préavis sur la politique à suivre.

Le sénateur Hoar profite de la perplexité des annexionnistes.

Après avoir beaucoup parlé contre l'occupation américaine, le champion de l'antiexpansionnisme a présenté une résolution disant que le peuple des Philippines doit, en droit, être libre et indépendant : qu'il est relevé de toute allégeance envers la Couronne d'Espagne, et qu'en conséquence, il a pleins pouvoirs de procéder à tout acte auquel les Etats indépendants ont le droit de procéder : enfin, qu'il a le droit d'instituer un nouveau gouvernement et que les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'intervenir dans l'exercice de ces droits.

Il est fort douteux que le vote qui va intervenir au Sénat de Washington avant la fin de la semaine, adopte cette solution telle quelle. Toutefois, les arguments de M. Hoar, fortifiés par la démonstration positive de la situation des Américains aux Philippines, font croire à une majorité en faveur d'un amendement qui repousserait en principe l'annexion de l'archipel, mais déciderait de le faire gouverner militairement par les Etats-Unis jusqu'à ce qu'un gouvernement philippin régulier pût s'établir.

Cette condition réserve l'avenir. Il ne serait pas exact de dire que c'est une porte de sortie, c'est plutôt une porte de rentrée. Quand les indigènes se seront calmés par l'espoir de leur indépendance, les Américains pourront fortifier leurs positions et reprendre d'une main ce qu'ils auront donné de l'autre, en disant que le gouvernement philippin ne donne pas des garanties suffisantes de sécurité.

***

L'empereur François-Joseph est d'une patience à toute épreuve.

C'est la quatrième fois, en quelques semaines, qu'il voit arriver à la Hofburg ce fâcheux baron Banffy qui vient lui demander une bonne parole pour se dire l'homme nécessaire à la tête du ministère de Budapest.

En réponse aux exigences de l'opposition formulées dans les négociations de ces jours derniers, M. Banffy apporte au souverain les contre-propositions de la majorité libérale. Ces pourparlers entre partis menacent de durer, car en haut lieu, on ne se décide pas à prononcer le mot libérateur qui dénouerait la crise parlementaire : « M. le président Banffy, démissionnez ! »

Dans la conférence d'hier lundi, entre l'empereur, M. Banffy, M. Lukaes, ministre des finances hongroises et le comte de Thun, président du ministère autrichien, on s'est contenté d'arrêter des bases pour continuer les négociations avec les groupes d'opposition.

Pendant ce temps, le parti des indépendants hongrois fortifie sa situation dans les couches populaires. Dimanche, il a tenu une grande assemblée de 10.000 participants, à Budapest. Pour la circonstance, les socialistes s'étaient joints aux partisans de Kossuth afin de protester contre la situation illégale actuelle et voter une résolution en faveur du suffrage *universel*.

***

La place nous a manqué, hier, pour signaler la très *importante circulaire* envoyée aux puissances par le gouvernement russe. Nicolas II estime qu'il serait désirable qu'on arrivât à une entente sur les points suivants :

Suspension de toute augmentation d'armements pendant une période déterminée ; interdiction de l'emploi d'engins explosifs plus puissants que ceux qui sont usités actuellement ;

Interdiction de l'emploi des torpilleurs sous-marins et de la construction de navires de guerre à éperon ;

Application aux guerres navales des stipulations de la convention de Genève ; enfin, revision de la convention de Bruxelles de 1874 en vue de l'acceptation de l'arbitrage pour éviter les guerres.

La circulaire propose la réunion de la conférence dans la capitale d'un Etat secondaire.

A la lecture du premier article, on se rend compte que le czar est forcé de battre en retraite sur le point essentiel du désarmement. Il ne s'agit plus de diminuer les effectifs militaires ; il ne s'agit *plus même d'y mettre un terme une fois* pour toutes ; il faudra, pendant certain intervalle, ne pas les augmenter. On se rattrapera ensuite.

Soyons quand même heureux si les Etats parviennent à appliquer cette restriction, qui rappelle vaguement la Trêve de Dieu, établie au moyen âge.

L'interdiction des torpilleurs sous-marins va considérablement déplaire aux Français qui, en ce moment même, fondentun grand espoir sur la découverte du bateau submersible et ouvrent des souscriptions pour la construction de nouveaxx torpilleurs sur le modèle du *Gustave-Zédé*.

L'arbitrage en cas de difficultés internationales est le plus solide des articles proposés par le czar.

C'est en ce point surtout qu'on doit désirer l'intervention du Pape et d'abord la présence de ses délégués à la conférence.

Mais l'Italie fait tout ce qu'elle peut pour contrecarrer le projet d'invitation. Une note officieuse du gouvernement dit que le Vatican s'efforce d'obtenir d'être représenté à la conférence pour le désarmement, afin de prouver au monde que les grandes puissances considèrent le Pape comme un souverain temporel. Un journal italien ajoute : « Nous ignorons si les efforts du Pape seront couronnés de succès ; cela dépend du czar ; mais il semble difficile que l'Italie consente à prendre part à la conférence, si le Pape a un représentant chargé de prouver que son pouvoir temporel existe encore. Il est probable que, dans ce cas, le gouvernement italien sera dans l'obligation de décliner l'invitation du czar. »

A cette impertinence, le czar devrait répondre tout simplement : « Le Pape sera invité. » Nous verrions bien si l'Italie oserait s'abstenir.

***

Ordre a été donné à Cayenne d'interroger encore une fois Dreyfus au sujet de ses aveux.

***

Dans nos *Dernières Dépêches* d'hier, *on a pu lire le prodigieux succès* de l'emprunt indo-chinois en France. M. Doumer, gouverneur-général de l'Indo-Chine, demandait, par une première émission, 55 millions pour commencer les lignes de chemin de fer projetées dans la colonie. La souscription lui offre trente-six fois le chiffre, c'est-à-dire près de deux milliards !

On regorge d'argent en France, et l'épargne française vient de donner de nouveau une belle preuve de vitalité. Mais cette pléthore d'espèces toute prête à encombrer les placements de toute *sécurité, dénonce une fois de plus* la timidité des capitaux, qui se confient aux emprunts, même coloniaux, et n'osent s'employer aux multiples entreprises industrielles et agricoles qui pourraient rapporter le centuple dans ces pays neufs d'Afrique et d'Orient.

***

Sur le conseil des puissances, le prince Georges, commissaire de la Crète, se décide à donner quelque satisfaction d'amour-propre à Abdul-Hamid. Un article du nouveau Statut crétois mentionnera la suzeraineté du Sultan sur l'île. La question de savoir si l'on introduira en Crète le suffrage universel n'est pas encore résolue.

Les vingt circonscriptions électorales qui existaient seront provisoirement maintenues ; chacune d'elles enverra six députés à la prochaine Assemblée nationale. Les musulmans ont à choisir trente représentants ; mais on déploie dans leurs cercles une vive agitation en faveur de l'abstention, de sorte que la participation des musulmans aux travaux de l'Assemblée est devenue problématique.

On voit par là que la réconciliation entre musulmans et chrétiens n'est que de l'optimisme officiel.

***

Voyant qu'on va dépecer leur Empire, les Chinois s'en prennent aux chrétiens et la persécution se généralise. Un missionnaire belge vient d'être assassiné. Les rebelles — on ne sait s'ils ne seraient pas plus justement appelés les complices du gouvernement — ont pénétré dans la province de Hou-Nan. Ils terrorisent les communautés catholiques du Sé-Tschouen ; deux missionnaires français sont leurs prisonniers ; ils sont enfermés dans une houillère où ils subissent les plus mauvais traitements.

La science et le catholicisme

Notre époque a voulu laisser des traces dans l'histoire, en inventant les « intellectuels ». Il fallait trouver à ceux-ci une *raison d'être, et dans ce but, on a retapé*, remis à neuf et reverni le vieil axiome que les catholiques sont des arriérés et des rétrogrades. Cet axiome, un poète l'avait mis autrefois sur douze pieds :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

L'axiome était vieux ; on a dû lui faire une formule et une théorie toutes neuves. C'est à quoi se sont employés les « intellectuels », et de là est venue la formule aujourd'hui à la mode en certains milieux : « Il y a, assure-t-on, antagonisme entre l'esprit de liberté et l'esprit d'autorité. » Or, l'esprit d'autorité, c'est l'Eglise catholique ; donc, en son sein, ne saurait régner la liberté scientifique.

M. le ministre professeur Sabatier a exposé cette doctrine tout au long dans le *Journal de Genève*, au temps de la destruction de la flotte de Cervera (qui venait un peu comme argument), et voici qu'à propos d'autre chose, M. Alcide Ebray la détaille dans la *Revue chrétienne* (calviniste) de Paris.

On devait croire qu'à tant prôner la science, ces messieurs étayeraient leur système sur de solides raisons scientifiques ; mais ils ont jugé à propos de faire économie d'intellectualité. Il y aurait, disent-ils, opposition entre la liberté et l'autorité ; mais cette affirmation, la font-ils reposer sur une notion vraiment scientifique de l'autorité et de la liberté ? Non, ils se contentent d'affirmer. Il faut les croire sur parole : font-ils au moins autorité ? Il nous faut insister sur un point qui condamne ces « intellectuels » : c'est l'oubli où ils laissent, *en les prônant* fort, les procédés scientifiques.

Si nous ne nous trompons, la méthode vraiment scientifique exige que l'on n'affirme rien, sans l'avoir soumis à une enquête impartiale, à des épreuves et contre-épreuves qui mettent en évidence la loi ou le fait affirmé. C'est ainsi, par exemple, que Pasteur a procédé pour *établir l'efficacité du vaccin antirabique*. C'était un vrai savant, celui-là, quoique très catholique et très attaché au principe d'autorité dans l'Eglise.

Or, a-t-on soumis à une vérification scientifique la loi ainsi énoncée : « La liberté scientifique est un antagonisme avec l'esprit d'autorité »? Y a-t-il des savants de premier ordre réellement soumis à l'autorité de l'Eglise? Il ne devrait pas y en avoir d'après cet axiome, et cependant il y en a. M. Ebray convient que ces savants ne sont séparés des autres catholiques par aucune question de doctrine, et qu'ils croient à tous les dogmes de leur religion. Donc « l'esprit d'autorité » n'a pas nui à leur liberté, elle n'a pas empêché la réussite de leurs recherches scientifiques.

C'est donc prouvé : l'école des intellectuels ne fournit aucune preuve à l'appui de sa théorie qui veut qu'il y ait, dans la science « antagonisme entre l'esprit de liberté et l'esprit d'autorité » ; et bien plus, elle reconnaît l'existence de catholiques qui sont à la fois des savants et des croyants. Dès lors, cette théorie n'est pas scientifique ; elle n'a pas été contrôlée, et elle est démentie par les faits.

La science. C'est un bien beau mot, et une chose plus belle encore. Mais elle n'a pas attendu l'apparition des « intellectuels » et l'à-priori de leurs affirmations, pour faire monter, degré par degré, l'intelligence faite à l'image de Dieu aux divers ordres de vérités. Nous la voyons, en chaque siècle, diriger ses investigations plus particulièrement vers certains ordres de connaissances. Il fut un temps où elle brillait de tout son éclat dans les recherches philosophiques ; ce qu'elle étudie surtout à notre époque, c'est l'immense domaine des phénomènes. Quel que soit le but de ses travaux, elle mérite d'être soutenue et encouragée, parce qu'en nous rapprochant de la vérité, en *projetant sur l'humanité un plus grand* nombre des rayons de la vérité complète, elle remplit la mission providentielle donnée à l'intelligence humaine. L'Eglise ne serait pas divine si elle n'avait pas été le soutien de la science, si elle ne lui avait pas donné la liberté *dans son domaine légitime*.

Des gens fort peu savants peuvent faire argument de tel petit fait rappelé par l'histoire, comme on place la main devant les yeux pour ne pas recevoir les rayons du soleil. Mais des incidents comme celui de Galilée, par exemple, que prouvent-ils après tout, sinon l'antagonisme des savants? Ils étaient des savants, en effet, ceux *qui condamnèrent* le célèbre mathématicien, et la *haine scientifique* est terrible. Notre époque en a vu des exemples dans la lutte entre les physiciens partisans des émissions et les novateurs qui propageaient le système des vibrations, entre les partisans et les adversaires de la génération spontanée, etc. Il faut se reporter au temps de Galilée et revoir les conceptions géniales, les prodiges d'ingéniosité mathématique dépensés pour adapter l'ancien système cosmique aux réalités. Alors seulement on s'expliquera l'émoi que dut produire l'énoncé d'une hypothèse qui renversait tout ce laborieux travail scientifique. Mais *encore une fois, ces incidents ne sont* bons que pour alimenter la polémique des journaux organes de Homais. qui font arme de tout ; un esprit scientifique sait la valeur qu'il faut leur attribuer.

Nous sommes étonnés de voir M. Ebray mettre l'esprit scientifique *moderne* en opposition avec l'esprit *ancien*. Est-ce bien scientifique cela? La science serait-elle née un de ces jours, et tous les siècles qui nous ont devancés seraient-ils pour les savants comme n'existant pas? Non, non, un vrai savant ne répudiera pas l'héritage si riche que lui ont légué les âges précédents.

La science existe depuis les origines de l'humanité ; elle a grandi en puisant sa vigueur et sa force dans les travaux des aînés, comme un arbre ne s'élève et n'étend ses rameaux que s'il reste en communication avec ses racines et s'il n'y a pas eu d'interruption dans la montée de la sève. La science n'était pas complète autrefois ; l'est-elle maintenant? Elle a adopté et défendu des hypothèses fausses, des systèmes erronés ; est-ce que nos descendants n'en diront pas autant de la science contemporaine? Pourquoi donc renier le passé de la science? Ah ! nous le devinons : c'est qu'on veut une science en opposition avec « l'esprit d'autorité », c'est-à-dire avec la foi catholique, et l'on est bien forcé de s'apercevoir que, dans le passé, c'est l'Eglise qui a le plus fait pour propager et développer la science, c'est dans l'Eglise que la science a trouvé un asile aux mauvais jours, et toute sa splendeur aux jours plus fortunés. Il faut donc nier tout ce passé, et autant qu'on le peut, le faire oublier.

L'Eglise n'a pas changé. La protection qu'elle donnait autrefois, elle veut la prodiguer encore. Léon XIII, dans son Encyclique sur le Bienheureux Canisius, *a insisté pour que* « les hommes sages et vertueux... se mettent au courant, avec détails, de tous les progrès des arts et des sciences. » Ecoutons ce ferme langage :

> S'il y eut jamais une époque qui dut demander à la science et à l'érudition des armes pour défendre la vérité catholique, c'est assurément notre époque, où des progrès rapides dans toutes les branches de la civilisation fournissent souvent aux ennemis de la foi chrétienne l'occasion de l'attaquer. Ce sont les mêmes forces qu'il faut consacrer à repousser leur choc ; il faut occuper avant eux la place, leur arracher les armes avec lesquelles ils s'efforcent de briser tout lien entre Dieu et l'homme.
>
> Les catholiques ayant ainsi fortifié leur esprit et s'étant éclairés comme il convient, pourront montrer par des faits que la foi non *seulement n'est en rien hostile à la science*, mais encore en est comme le sommet ; que, même sur les points qui paraissent d'abord opposés ou contradictoires, elle peut si bien s'accorder et s'unir avec la philosophie que les lumières de l'une et de l'autre se fortifient mutuellement de plus en plus ; que la nature n'est pas l'ennemie, mais la compagne et l'auxiliaire de la religion ; enfin, que les inspirations de celle-ci, non seulement enrichissent tous les genres de connaissances, mais encore fortifient et vivifient les Lettres et les autres arts.....
>
> Si la lumière qui émane des arts et des sciences rejaillit à tel point sur la religion, ceux qui se sont voués à ces études doivent déployer non seulement toute leur puissance intellectuelle, mais encore toute leur activité *pour que la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes* ne demeure pas solitaire et stérile. Que *les doctes sachent donc faire fructifier leurs* études au profit de la République chrétienne, et consacrent leurs loisirs privés à l'utilité commune, afin que cette connaissance qu'ils ont pour eux-mêmes..... descende sur le terrain de l'action pratique.

Se peut-il imaginer plus beau programme? Voilà ce que le Pape demande aux catholiques. Ceux-ci doivent honorer et cultiver la science par respect pour « l'esprit d'autorité ». M. Ebray imagine je ne sais quelles divergences entre catholiques, dont les uns cultiveraient « l'esprit de liberté », les autres « l'esprit d'autorité ». Ce classement est purement arbitraire. Les catholiques, s'il y en avait, d'ennemis de la vraie science, ne seraient pas des fils soumis de l'autorité. Nous ne les défendrions pas contre la *Revue* calviniste.

LETTRE DE PARIS

Paris, 15 janvier.

Décidément, l'année débute en tempête : ce ne sont que bourrasques, ouragans et cyclones, les cheminées pleuvent, de Paris aux côtes de la Manche; le Havre est inondé ; Dieppe menacé ; la Flandre et la Picardie sont couvertes de débris.

Mademoiselle Couesdon, en des vers assez mal assonancés qu'elle prête discourtoisement à l'ange Gabriel, avait prévu ces désordres atmosphériques. Et comme à ses prédictions sur le vent et la pluie, se mêlent d'autres prédictions sur les troubles politiques qui nous attendent en 1899, les bonnes gens font la grimace.

Il est de fait, que tout concourt à gratifier les pessimistes couplets de la pythonisse de la rue du Paradis : il n'est quasi question par le monde que de guerre et de révolution. Les Américains se voient faire la nique par Aguinaldo ; le Sénat des *United States*, ennuyé des faciles succès de la marine yankee, adopte, à l'égard de l'Allemagne un ton de pédagogue qui pourrait lui coûter cher ; les relations entre la France et l'Angleterre sont toujours très tendues : les incidents éclatent si opportunément qu'on les dirait préparés à plaisir ; le gouvernement français se tient visiblement sur ses gardes, arrêtant les dépêches susceptibles d'émouvoir l'opinion publique, poussant activement la défense des côtes, agissant sur les Compagnies de chemins de fer pour faciliter la mobilisation si elle devenait indispensable etc., etc. Les allées et venues des diplomates revêtent un caractère mystérieux et inquiétant, par ce mystère même ; on annonce bien le voyage de la reine Victoria dans le Midi de la France, ce qui serait un gage de paix ; mais on apprend, en même temps, les entretiens successifs et prolongés de l'empereur d'Allemagne et de l'ambassadeur français et le passage à Paris, en apparence causé par la tempête, de l'impératrice Victoria, ce qui, peut être aussi un gage de paix, mais dans le sens du : *Si vis pacem, para bellum*. Tout cela, voire même les étranges commandes de matériel de guerre faites par le Sultan, sonne mal, il faut l'avouer, et justifie assez les prédictions des Couesdon et autres qui assurent que le XX^e^ *siècle recevra le baptême du sang*.

En correspondance comme toujours avec la recrudescence de la mauvaise humeur britannique, l'affaire Dreyfus a fait encore des siennes, cette semaine.

Vous êtes au courant des allégations produites par M. Quesnay de Beaurepaire, au lendemain de sa sensationnelle démission, et le télégraphe vous a fait connaître par le menu les incidents parlementaires auxquels cette démission a donné lieu.

Le scrutin sur l'élection présidentielle — scrutin secret et par là même interprète exact des vrais sentiments de la Chambre — dans lequel M. Brisson éprouva un si cruel échec et avec lui la cause dreyfusarde, faisait augurer bien de la multiple interpellation de jeudi. Les faits sont les faits : on ne peut nier que certains *membres de la Chambre criminelle aient donné* prise au soupçon ; on ne peut nier, d'autre *part, qu'il importe au premier chef que l'arrêt* qui sera rendu soit indiscutable : c'est la condition même de l'apaisement. Or, l'arrêt, s'il est rendu par la Chambre criminelle, n'aura aucune influence sur l'opinion publique qui y verra un acte de complaisance, une simple manifestation du pouvoir de l'argent. Dans ces conditions, ne serait-il point préférable de remettre le soin de prononcer l'arrêt à la Cour, toutes Chambres réunies ? C'est contraire à la loi, dit-on, mais il n'y a qu'à modifier la loi, à changer la procédure, puisque c'est une question de procédure et que les garanties de l'accusé sont étendues et non restreintes. Telle était la question qui se posait devant la Chambre. Elle paraissait devoir être résolue selon les données du bon sens, quand M. de Cassagnac, montant à la tribune, vint opérer une diversion savante, *disent les uns*, maladroite, disent les plus indulgents, *et imposant à la Chambre un* vote politique, fit voter l'ordre du jour pur et simple qui constitue une monstrueuse équivoque et perpétue l'agitation.

Une enquête supplémentaire sur les étranges allures de M. Lœw, de M. Bard et de M. Dumas a bien été ouverte ; la présidence de la Chambre criminelle sera bien confiée à M. Mazeau et le rapport enlevé à M. Bard, quand il s'agira de rendre l'arrêt, mais ce sont là d'insignifiants palliatifs.

On le sent bien à la Chambre ; j'entendais, hier, des hommes comme M. Desjardin-Beaumetz, comme M. Mesureur, etc., se rallier à la thèse des Chambres réunies. M. Gerville-Réache soutiendra, cette semaine, la proposition tendant justement à cette réforme de la procédure. M. Rose, de son côté, a déposé une proposition plus habile, peut-être, que celle de M. Gerville-*Réache et qui aurait un effet plus sûr encore* : elle tend à éliminer la Chambre criminelle et à confier le prononcé de l'arrêt aux deux autres Chambres. C'est dire que tout n'est pas fini.

Aussi assure-t-on que la Chambre criminelle met en ce moment les bouchées doubles pour achever son œuvre avant que le Parlement lui en ait enlevé la faculté. Elle terminerait ses travaux d'ici quelques jours et, convaincue elle-même qu'un arrêt de cassation sans renvoi, rendu par elle, serait un défi à l'opinion, elle déclarerait bien qu'il y a lieu à revision, mais elle renverrait Dreyfus devant un conseil de guerre.

La démission de M. Quesnay de Beaurepaire et la séance de la Chambre auront toujours eu ce résultat. C'est sûrement quelque chose.

* * *

La Ligue des contribuables est en bonne voie de réussite Elle a tenu une seconde assemblée pour discuter et approuver ses statuts : ils ne sont pas compliqués et leur signification est à la portée de tout le monde.

Ce que veut, avant tout, la Ligue, c'est obtenir des députés qu'ils renoncent au droit de proposer des dépenses ; le député sera ainsi ce qu'il doit être : le chien de garde du contribuable. Les finances de l'Angleterre se trouvent bien de ce système : et, dame, il est temps de soigner les nôtres.

* * *

Reinach a fait connaître la liste de ses témoins pour son procès du 27, contre Madame Henry : ces témoins sont au nombre de 207. La plus exhilarante fantaisie a présidé à la confection de la liste : Alfred Dreyfus est cité : on comprend le mobile qui fait agir le neveu du *trop célèbre* baron ; mais pourquoi donc a-t-il fait citer le P. du Lac et le P. Bailly ?

Dans quelques jours, Mme Henry, à son tour, notifiera à M. Reinach la liste de ses cinquante témoins.

Mais, tous ces préparatifs de bataille effectués, les débats du procès auront-ils lieu? Nous croyons savoir que, d'*office*, l'avocat général qui, à l'audience du 27 janvier, occupera le siège du ministère public à la cour d'assises de la Seine, soulèvera une exception d'incom-

---

25 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

Le cheveu de mon existence

Par Roger DOMBRE

Mon Dieu ! ce n'est pas moi qui passerais ma vie à souffrir, soit du manque d'exercice, soit de la faim même parfois, soit d'un corset trop serré, pour l'unique plaisir d'étaler aux yeux du public une taille plus ou moins « guêpée ».

Dire l'ahurissement de ma cousine l'autre jour, quand elle me regardait m'habiller et qu'elle a vu comme je restais à l'aise dans mes vêtements, est impossible ; j'en ai ri jusqu'aux larmes.

Pauvre Juliette ! comme c'est sot, comme c'est futile, je dirai même comme c'est triste *de n'avoir qu'une chose en tête* : passer pour une jeune fille élégante, attirer à toute force l'œil du passant et ne rêver que modes, chiffons et bals !

Elle s'étonne également du peu d'intérêt que j'apporte à ses emplettes.

Oh ! si elle savait combien je bâille d'écœurement et d'ennui pendant ses interminables séances dans les magasins tandis que les commis déploient devant nous des pièces d'étoffe ou de dentelles, des bijoux ou des fantaisies !

Mais ce qui fait le bonheur des unes ne fait pas toujours celui des autres.

Seulement, maintes fois sur le point de m'assoupir pendant que Juliette compare les couleurs ou les soies, je me demande si le bon Dieu me tiendra *compte* du temps gaspillé dans ces frivolités, bien contre mon gré, certes.

J'ai, paraît-il, des idées d'un autre temps et d'un autre pays ; soit, mais peut-être ces idées-là sont-elles les meilleures.

Juliette se moque de mon amour, ou de ma pitié pour les bêtes, ce qui est pourtant chose assez en vogue à présent.

J'aime aux Tuileries voir s'ébattre les moineaux au milieu des bébés, quoique ses hardis oiseaux ne soient pas mes préférés.

Je souffre de voir fouetter un pauvre cheval de fiacre qui n'en peut mais, et l'autre jour j'ai pâli et failli me trouver mal en pleine rue parce que, non loin de nous, une voiture a écrasé un malheureux toutou.

Ris, ma belle, ris de mon impressionnabilité ; ça vaut encore mieux que de sangloter toute une journée comme toi pour une robe manquée ou une fête remise aux Calendes grecques.

Nous nous sommes de nouveau « prises de bec » avant-hier, parce que, dans la rue de Sèvres, j'ai ramassé la béquille qu'un pauvre vieil infirme avait laissée choir ; Juliette m'a amèrement reproché mon manque de tenue ; elle a, paraît-il, rougi de moi ; il me semble que j'aurais bien plus encore rougi de honte, si nous avions passé devant ce malheureux sans lui rendre ce service.

Ce qui m'a fait plaisir, c'est que, ma cousine ayant remis la discussion sur le tapis à table, mon tuteur et Mme Farcelot ont pris fait et cause pour moi.

Gérard n'a rien dit, lui, et a feint de penser à autre chose pendant que cette question de bienséances s'agitait.

Le beau Gérard, puisque nous avons *prononcé* son nom, nom distingué par excellence comme celui qui le porte, a fait un court voyage en Angleterre dans le but sérieux de s'entendre, pour son linge, avec une blanchisserie londonnienne, de faire provision de gants et de cravates « dernier cri » et surtout, je l'ai deviné pour ne pas se laisser distancer par quelques gommeux qui font partie de son cercle (un cercle de blancs-becs poseurs) et qui passent le détroit plusieurs fois par an pour aller voir les fournisseurs en renom.

Le malheureux, que je ne plains pas du tout, a eu une traversée très dure et a été malade comme un chien, mais quelle gloire il a rapportée de cette excursion !

Je lui ai demandé *quelle impression* avait produite sur lui la capitale des Iles Britanniques qu'il voyait pour la première fois ; *j'espérais* qu'il me dépeindrait Saint-Paul ou Westminster et les beautés de cette immense ville : ah ! bien oui ! il m'a répondu en serrant les dents, avec ce flegme d'outre-mer qu'il affecte depuis son voyage :

— Beaucoup de brouillard et fumée. Trop de beefsteaks et de femmes blondes. Les policemen modèles de devoir et de fermeté.

Me voilà bien avancée, je sais cela aussi bien que lui, moi qui ai traversé Londres deux ou trois fois dans ma vie.

Seigneur ! pourquoi avez-vous octroyé la fortune à de telles huîtres, quand d'autres sauraient si bien en user ?

XIV

Pensif *et même un peu maussade*, le beau Gérard fumait une cigarette au salon en attendant son frère, sa tante et les deux jeunes filles pour aller dîner chez les Martineau.

Il ne s'impatientait pas ; il avait le temps ; personne n'était en retard : Juliette le serait certainement comme toujours, il n'était pas fâché de réfléchir seul un instant.

Cela lui arrivait si rarement.

Yvette le préoccupait d'une singulière façon.

Depuis son arrivée à Paris, depuis surtout le mois de décembre où avait commencé la série de fêtes et d'invitations habituelles à l'hiver, Yvette avait conquis non seulement la plupart des amis de Marpré, mais quantité de nouvelles relations et de personnes jadis indifférentes à la famille.

Mais alors, ce petit diable en jupons, *qui* avait si peu de tenue et la réplique si prompte, *possédait donc ce* je ne sais quoi de banal qui attire tous les cœurs ?

Et Gérard, lui, n'avait pas vu cela dès les Mordettes ?

(*A suivre.*)

pétence. Il soutiendra cette théorie juridique que, pour apprécier si l'imputation diffamatoire s'adresse à un particulier ou à une personne publique dans l'exercice de ses fonctions, il faut faire abstraction de la personnalité du mort et ne considérer que la personne des héritiers vivants.

En conséquence, avant tout débat au fond, il demandera à la cour de se déclarer incompétente pour statuer sur un procès en diffamation envers les morts où les héritiers vivants du défunt ne remplissent pas de fonctions publiques.

La cour statuera immédiatement sur ce déclinatoire de compétence. Si elle croit devoir se conformer à la jurisprudence en la matière — jurisprudence rudimentaire, il est vrai — elle se déclarera incompétente et renverra Mme Henry à se pourvoir devant telle juridiction qu'il appartiendra.

L'arrêt de la cour pourra faire l'objet d'un pourvoi *immédiat* devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

P. D.

CONFÉDÉRATION

Commissions parlementaires. — La Commission du Conseil national pour la loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts s'est réunie, lundi après-midi, sous la présidence de M. *Baldinger*.

Tous les membres de la Commission étaient présents, sauf MM. Meister et Risch. Les délibérations ont roulé, d'une part, sur une nouvelle revision au point de vue rédactionnel du projet déjà arrêté dans ses dispositions ; la Commission a examiné, d'autre part, les observations critiques qui lui sont parvenues et qui donneront lieu probablement à quelques modifications matérielles.

Le rachat devant le Tribunal fédéral. — Aujourd'hui mercredi, doit venir devant le Tribunal fédéral, le premier procès relatif au rachat des chemins de fer suisses par la Confédération. C'est la Compagnie du Central qui ouvre la série. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que l'issue de ce procès est attendue avec anxiété par les cercles financiers, le *prononcé du jugement* devant faire jurisprudence pour les litiges des quatre autres Compagnies.

Il n'est pas encore question, toutefois, de fixer le prix proprement dit du rachat, mais seulement les bases de calcul du produit net et du capital du premier établissement. La *question a*, comme on le voit, une portée capitale, au point de vue des principes comme au point de vue financier.

Après la victoire. — Le parti radical genevois a remporté, dimanche, une victoire dont il a quelque droit de s'enorgueillir. Après les échecs répétés du parti démocratique, ce dernier coup l'achève.

« C'est un écrasement », dit le *Genevois*. Le mot est *peut être un peu gros*. *On ne saurait nier*, toutefois, que la situation est grave.

La majorité qui avait fait passer M. Favon, le dimanche précédent, a fait boule de neige dans l'intervalle et ce n'est plus avec une avance de 1494 suffrages, mais avec 2152 voix de majorité que M. Ritzchel arrive au Conseil des Etats.

L'abstention a été très forte, du côté démocratique *surtout*. *Il y a eu environ 3000* électeurs de moins qu'à la précédente élection ; le candidat démocratique a perdu 1700 voix, le candidat radical, 1114

Le *Journal de Genève* est résigné. Il attribue la défaite de ses amis aux conditions défavorables de la lutte et aussi au manque de discipline du parti démocratique. Il constate, du reste, que la députation genevoise au Conseil des Etats devra être renouvelée intégralement au mois d'octobre et que la lutte, alors, s'engagera dans de tout autres conditions.

La *Suisse* s'en prend aux « grincheux » du parti et au défaut général de discipline. C'est probablement là, en effet, que gît le mal et qu'il faut porter le remède.

Le budget bernois. — Le projet de budget du canton de Berne pour 1899 prévoit, après les modifications adoptées par le Grand Conseil, 13,731,155 fr. de recettes et 14,755,405 fr. de dépenses, soit un déficit probable de 1,024,250 fr.

Un glacier qui bouge. — Le bruit courait lundi, à Berne, que la population de Frutigen avait aperçu, dimanche, à sa grande surprise, une énorme crevasse qui se serait formée pendant la nuit au glacier du Doldenhorn. Des bruits inquiétants étaient répandus à ce sujet.

Suivant les information reçues à l'Agence télégraphique suisse, il est exact qu'à la suite du fœhn qui a souffié avec une grande violence, une large crevasse, jusqu'ici couverte de neige, est devenue visible dimanche dernier au glacier du Doldenhorn. Mais il ressort de renseignements de source sûre que cette crevasse existe depuis cent ans et qu'une catastrophe *n'est pas à redouter*.

L'inquiétude qui *régnait dans la population* s'est apaisée. Toutefois, on continue les observations.

Sport. — Lundi, ont commencé, à Davos, les courses pour le championnat de patinage d'Europe. Le temps est superbe ; la glace excellente. Voici les résultats des courses qui ont eu lieu jusqu'ici :

Le record sur piste de 1000 mètres a été établi jusqu'ici en 1 m. 38 s. Le record du monde était actuellement de 1 m. 55 s.

La piste de 500 mètres a été couverte en *0 m. 47 2/5 s.*

Le parcours de 5000 mètres a été franchi en 9 m. 2 3/5 s.

La santé de Reimann. — L'état de santé du secrétaire ouvrier, M. Reimann, que l'on disait inquiétant, est plus rassurant ; il n'y a pas eu d'attaque d'apoplexie, comme on l'avait craint au premier abord.

Les inondations. — On signale partout des dégâts, et les journaux apportent chaque jour de nouveaux détails :

Dans le canton de Lucerne, les inondations ont causé de sérieux dommages le long de l'Emme ; toutes les fabriques situées au bord de la rivière sont fermées. Dans le voisinage de Wohlhusen, la ligne du chemin de fer a été emportée, près du viaduc, sur une longueur de 70 mètres.

A Gessenay, les caves sont sous l'eau. De nombreux ponts ont été emportés. A Rüschegg, des miliers de sapins ont été déracinés dans les forêts de l'Etat. A Langnau, l'Ilfis, et à Trubschachen, la Trub ont causé de grands dommages.

Inauguration. — Lundi après midi, a eu lieu l'inauguration du nouveau sanatorium pour tuberculeux, à Malvilliers, dans le Val-de-Ruz. Cet établissement, qui peut *recevoir une vingtaine* de malades, est dû à la générosité de M. Russ-Suchard. A la cérémonie d'inauguration, des discours ont été prononcés par MM. Comtesse, président du Conseil d'Etat, Russ Suchard et Dr Humbert, médecin du sénatorium.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Inondations. — A Lyon, par suite de la crue du Rhône, les caves riveraines sont inondées jusqu'à deux cents mètres des quais. Deux bateaux-lavoirs ont coulé la nuit dernière. Deux hommes ont été noyés. On espère que le *maximum de la crue est atteint*.

Des dépêches des villes riveraines annoncent que le Rhône a débordé plusieurs fois, causant quelques dégâts.

Naufrage. — Le steamer *Gaulois* est arrivé à Brest en remorquant un steamer anglais, le *Nord Pool* qu'il avait rencontré abandonné près du raz de Sein. On ignore le sort de l'équipage.

Circulation interrompue. — Par suite des dommages causés à la ligne des chemins de fer par les inondations, la circulation des trains est interrompue pour quelques jours *entre Sigmaringen* et Gutenstein (Würtemberg.)

Roi malade. — Le roi de Suède souffre depuis quelques jours d'un catarrhe à la gorge et de l'influenza. Suivant le dernier bulletin, la température du corps était, dimanche matin, de 37 degrés 7. Le pouls avait 70 pulsations. L'état général du malade est satisfaisant.

Mission attaquée. — On mande de Cayenne que le bruit court que la Mission franco-brésilienne, chargée de régler certaines questions de territoire, aurait été attaquée par les indigènes du Cunani. Les détails manquent.

SUISSE

Accident ou crime. — Un habitant de Nendaz, village situé à trois lieues de Sion, du nom d'Antoine Mariéthod, avait quitté son domicile le 2 janvier, dans l'intention d'aller travailler à des défoncements de vignes, dans la vallée. Comme Mariéthod vivait seul, nul ne s'inquiéta de son absence. Hier, des paysans de Nendaz qui se rendaient dans leurs propriétés, en dessous du village, pour se rendre compte des dégâts causés par les dernières pluies, ne furent pas peu étonnés en trouvant le cadavre de Mariéthod, au milieu d'un champ situé à quelques mètres de la route de Basses-Nendaz. Mariéthod portait au front et à la poitrine des traces de coups, et tout indiquait qu'il y a dû avoir lutte.

Le tribunal de Conthey s'est rendu, lundi, sur les lieux accompagné du Dr Ducrey, de Sion, pour *procéder* aux constatations légales.

L'enquête établira s'il y a eu crime ou accident.

La victime était célibataire et âgée d'environ quarante-cinq ans.

FRIBOURG

Pius-Verein. — La section du Pius-Verein de la ville de Fribourg était réunie dimanche, à 5 heures, à l'hôtel de la Tête Noire, avec un ordre du jour assez chargé

M. Bise, président, a ouvert la séance et a exposé la situation financière de la section, en constatant que celle-ci n'a à sa disposition que des ressources restreintes.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé au renouvellement du Comité, qui a été confirmé à l'exception de deux membres démissionnaires : M. Horner, professeur, qui est remplacé par M. Speiser, directeur du Convict, et M. Gremaud, secrétaire, qui a son successeur dans la personne de M. Buomberger.

L'assemblée a abordé les questions de retraites, de conférences apologétiques, de *patronage, etc. Interviennent dans la discussion* : Mgr Esseiva, MM. Tschopp, doyen, Quartenoud, chanoine, Georges Montenach, Hartmann, Conus, recteur, Corboud, directeur, L. Genoud, etc., etc.

Une résolution pratique a été votée à l'issue de cette discussion. Puis la séance a été levée.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. — Le bilan et le compte profits et pertes pour 1898 de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg ont été présentés, le 16 janvier, au Conseil de surveillance.

Le bénéfice de l'exercice étant de . . . . . Fr. 151,330 77

le Conseil en a fixé l'emploi comme suit, conformément aux propositions de la Direction :

1° *Extinction du compte* « Frais de conversion des cédules de l'année 1895 »	Fr.	7,818 20
2° Aux actionnaires, dividende 4 fr. 60 pour cent, soit 23 fr. par coupon .	»	138,000 —
Report à compte nouveau.	»	5,512 57
Somme égale	Fr.	151 330 77

Le dividende est payable, dès ce jour, au guichet de l'établissement contre remise du coupon N° 16.

Banquet. — Dimanche a eu lieu, à l'hôtel du Faucon, le banquet de la Société des ingénieurs et architectes du canton de Fribourg. 38 membres étaient présents ; Bulle était représenté par 10 délégués ; Châtel-Saint-Denis et Guin, chacun par un.

Entrain admirable et toasts nombreux.

Le matin de 10 1/2 heures à midi, il y a eu assemblée générale.

Touring-club suisse. — L'assemblée générale du T. C. S. pour 1899 se tiendra à Genève, le 25 février prochain. Le délégué du T. C. à Fribourg, est M. Léon Daguet, chimiste, lequel recevra les inscriptions jusqu'au 15 février au plus tard.

Université. — M. Giraud reprendra ses cours aujourd'hui mardi. Il étudiera les *Idées religieuses et morales de Montaigne*.

Union catholique de la Veveyse. — On nous écrit :

« Le Cercle catholique de Châtel-Saint Denis, quand il se réunit, tient à ne pas être en reste avec les autres Cercles politiques de la localité. On sait, d'ailleurs, qu'il est le plus nombreux, le mieux organisé et le seul conservant son vrai caractère d'association.

160 membres assistaient à la réunion de dimanche, chiffre qui n'avait jamais été atteint ; le local agrandi et confortablement restauré était bondé. La séance statutaire, ouverte à 3 h., a été *suivie de la soirée* familiale qui n'a pris fin qu'à la clôture réglementaire des établissements publics.

Malgré les frais de transformation du local, le boni annuel dépasse 800 francs. 15 membres actifs et 10 membres honoraires viennent s'ajouter aux cinq cents membres du Cercle. Une nouvelle Commission composée de représentants d'honorables familles de la localité reçoit les suffrages unanimes de l'assemblée.

La partie récréative a été un feu roulant de toasts, de productions littéraires et humoristiques, le tout agrémenté par des chants d'ensemble de l'*Union chorale*. Les deux principaux discours, visant les situations politique et religieuse, ainsi que les affinités d'intérêts des districts de la Gruyère et de la Veveyse, ont été prononcés par MM les présidents Morard et Joseph Philipona. *Ces deux magistrats sympathiques* et populaires ont été fort applaudis.

Cinq délégués du Cercle conservateur de Bulle, le clergé de Châtel et de nombreux représentants des communes de la Veveyse assistaient à la réunion au sortir de laquelle il n'y avait qu'un sentiment et qu'une voix pour en constater la pleine réussite et le beau succès. »

Téléphone. — Les communes de Gruyères, d'Estavannens, de Grandvillard et d'Enney ont décidé de faire installer le téléphone au nouveau poste de gendarmerie de Gruyères à Saussivue.

La crue des eaux. — Ensuite des pluies torrentielles de samedi soir, le niveau de la Broye s'est élevé de 40 centimètres, pendant la nuit.

Depuis le Nouvel-An, la crue a atteint 90 centimètres.

L'accident de Thusy. — Les dégâts sés aux chantiers de Thuey-Hauterive par la crue de la Sarine ont été assez importants, outre la rupture de la digue, que nous avons signalée hier. Une machine à vapeur servant à actionner les perforateurs, a été entraînée par le courant sur un certain espace. Les dommages sont estimés à 2000 francs environ.

La famille de Fragnière, l'ouvrier dont nous avons annoncé la mort tragique, recevra une indemnité de 6000 francs d'une *compagnie d'assurance auprès de laquelle* l'entreprise de Thusy a assuré ses ouvriers.

Primes aux pompes. — Pour l'année 1898, la Commission centrale d'assurance contre les incendies a payé deux primes à deux pompes dans le district de la Glâne : une à la pompe de campagne de Romont qui est arrivée la première à Henneus lors de l'incendie du 1er juin, et une à la pompe de Gillarens, qui est arrivée la première à l'incendie du 9 février, à Chapelle (Glâne).

Mort subite. — Samedi, l'autorité préfectorale du district de la Broye a procédé à la levée du cadavre d'un nommé *Lambert*, de Châtillon, trouvé mort dans le fossé qui borde le chemin vicinal tendant d'Estavayer à Châtillon, à 150 m. environ en amont de la propriété du *Bel-Air*.

Auguste Lambert, *âgé de 82 ans*, avait quitté le *Café de la gare*, à Estavayer, vendredi à la nuit tombante pour rentrer à Châtillon ; comme il faisait une nuit très obscure, et que le vent soufflait en tempête, on s'explique que le malheureux octogénaire soit tombé dans ce fossé.

L'examen médico-légal de Lambert a fait attribuer son décès à une attaque d'apoplexie.

BIBLIOGRAPHIE

Emile GFELLER. **Stefano Franscini,** *ein Förderer der schweizerischen Statistik*. Berne, 1898 (en vente chez l'auteur).

M. Gfeller, licencié en droit à Berne, a fait paraître, en 1898, dans le *Journal de statistique suisse*, une étude très documentée sur Stefano Franscini, l'homme d'Etat tessinois bien connu, *qui fit partie du premier Conseil fédéral en 1848* et resta membre de ce corps jusqu'en 1857. Ce que l'auteur a cherché à retracer, c'est moins la carrière de l'homme politique que l'activité du publiciste, spécialement du statisticien. Franscini a été appelé en effet « le Père de la statistique suisse », et les nombreux travaux qu'il fit dans ce domaine sont analysés très consciencieusement par M. Gfeller. La seconde partie de l'ouvrage contient un exposé du développement de la statistique en Suisse depuis la mort de Franscini jusqu'à nos jours. Cette étude vient de paraître en tirage à part et forme un volume d'environ 300 pages ; nous le recommandons à tous ceux qui s'intéressent *aux origines et à l'histoire de la statistique* dans notre pays.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg

Altitude 636m

BAROMÈTRE

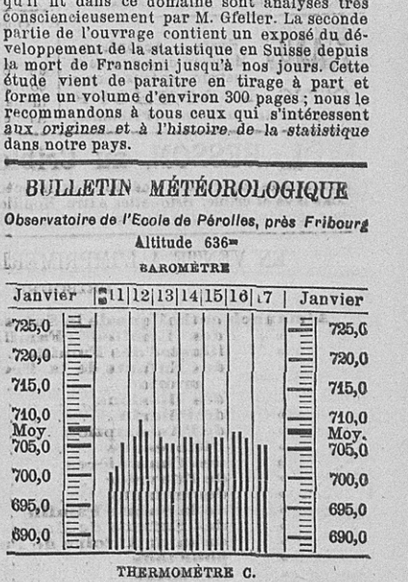

THERMOMÈTRE C.

Janvier	11	12	13	14	15	16	17	Janvier
7 h. m.	0	—2	0	5	4	3	0	7 h. m.
1 h. s.	2	4	4	9	7	10	4	1 h. s.
7 h. s.	1	1	5	10	7	5		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	4	3	10	10	8	10		Maximum
Minimum	—3	—1	0	3	4	3		Minimum

M. SOUSSENS, *rédacteur*.

†

Monsieur et Madame Joseph Daguet-Pauli et leur famille, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

ERNEST

décédé le 16 courant.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, 18 janvier, à 8 heures. Maison mortuaire, rue des Alpes 18.

R. I. P.

Damas Soie I Fr. 40

jusqu'à **22.50** le mètre et **Brocarts de Soie** — de mes propres fabriques — ainsi que **Henneberg Soie noire, blanche** et **couleur** à partir de **95 c.** jusqu'à **28 fr. 50** le mètre — en uni, rayé, quadrillé, damas, etc. (environ 240 qualités et 2,000 nuances et dessins différents)

Damas-soie à partir de fr. 1.40—22.50
Etoffes en soie écrue par robe à partir de » 10.80—77.50

Foulars-soie à partir de fr. 1.20— 6.55
Etoffes de soie pour robes de bal à partir de ct. 95—22.50

le mètre Armûres-Soie, Monopol, Cristalliques, Moire antique, Duchesse, Princesse, Moscovite, Marcellines, Etoffes de soie pour couvertures piquées et drapeaux, etc., etc., franco à domicile. Echantillons et catalogue par retour. 471

G. Henneberg, Fabriques de Soieries, Zurich.

Le Café de Malt Kathreiner Kneipp

se vend de plus en plus, malgré le bon marché actuel du café colonial. Pourquoi? Parce que des milliers de mères de famille qui désirent voir leurs maris et leurs enfants bien portants ont constaté, depuis longtemps, que le " Kathreiner „ maintient la santé, tandis que le café colonial agit nuisiblement à la longue.

LUCERNE

On cherche une jeune fille catholique, propre et soigneuse, comme *bonne*. Meilleures références exigées. — Demander l'adr. à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous K90Lz. 198

DÉPOT DE FILATURE
de chanvre et de lin
Chez Fois GUIDI, derrière St-Nicolas
Filage prompt et soigné — Prix modérés
Grand choix de laine et coton. Denrées colon.

BONNE D'ENFANTS
intelligente, active, propre et de bon caractère, *pourrait se placer* chez Mme **J. de Segesser,** Hirschenplatz, 12, **Lucerne.** Sans bons certificats, inutile de se recommander. 192

PÉTROLIA
La meilleure friction contre la chute des cheveux. A Fribourg, chez *tous les coiffeurs*; à Bulle, chez *M. Margot*; à Châtel-Saint-Denis, chez *M. Frœlicher.* 2704

PIANOS *Location. — Echange Vente.* — **Accordage.** Magasin de musique et instrum. en tous genres
OTTO KIRCHHOFF
117, rue de Lausanne. **Fribourg.**

Salon de coiffure pour dames
Mme L. BOSCH
67, rue des Epouses (Schweizerhalle)

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle ainsi que les personnes qui voudront m'honorer de leur confiance que je suis de retour de Genève et que j'ai apporté un beau choix d'ornements pour coiffures de ville, bals et soirées. On y trouvera, pour cadeaux utiles, les savons et parfums fins de *Violet de Paris* et autres, ainsi que des sachets parfumés pour mouchoirs.
Spécialité : hygiène et soins de la chevelure. 2532

A LOUER
pour le *25 juillet 1899*, un *appartement de 6 pièces* et dépendances, au 1er étage de la maison No 320, rue Saint-Pierre. H133F 190
S'adresser au **2e étage.**

On cherche une 197
jeune fille
de 20 à 25 ans, brave et honnête, connaissant tous les travaux du ménage. Bon gage. S'adresser rue Ancien Hôtel-de-Ville, 4, *Neuchâtel.*

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG
Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole) Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge Bois coupé et non coupé Fagots. Prix très modérés. Service soigné *Téléphone*

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
FRIBOURG

Almanach catholique de la Suisse française.	Fr.	— 30
» **des Ermites (Familles chrét.)**	»	— 50
» **illustré des Familles.**	»	— 50
» **des Enfants de la Première Communion**	»	— 50
» **des Missions**	»	— 50
» **du Pèlerin**	»	— 50
» **de l'Assomption**	»	— 50
» **Pittoresque**	»	— 50
» **des Chaumières.**	»	— 50
» **de l'Ouvrier**	»	— 50
» **des enfants**	»	— 30
» **de la Sainte Famille**	»	— 30
» **des Enfants de Marie**	»	— 30
» **de saint Antoine de Padoue**	»	— 30
» **pour tous**	»	— 25
» **de l'Atelier.**	»	— 25
» **du Laboureur**	»	— 25
» **de la Propagation de la Foi**	»	— 20
» **populaire**	»	— 15
» » **des enfants**	»	— 15
» **Mignon**	»	— 10
» **Tom Pouce.**	»	— 05
Mon Almanach	»	— 15

Calendrier de la Vie des Saints	Fr.	2 —
» **littéraire**	»	2 —
» **helvétique.**	»	1 50
» **de l'abandon**	»	1 —
» **de la Sainte-Vierge**	»	— 80
» **de Saint-Joseph**	»	— 80
» **de la Sainte-Famille**	»	— 80
» **de Saint-Paul, apôtre**	»	— 80
» **de Saint-Dominique**	»	— 80
» **de Saint-François de Sales**	»	— 80
» **de Saint-Ignace**	»	— 80
» **de Saint-Alphonse**	»	— 80
» **de Saint-Augustin**	»	— 80
» **de Saint-Vincent de Paul**	»	— 80
» **de Saint-Paul de la Croix**	»	— 80
» **de Saint-Benoît**	»	— 80
» **de Saint-François d'Assise**	»	— 80
» **de Saint-Antoine**	»	— 80
» **de Saint-Berchmans**	»	— 80
» **de Bossuet**	»	— 80
» **de Sainte-Thérèse**	»	— 80
» **de la Sainte-Ecriture**	»	— 80
» **de l'Imitation de Jésus-Christ**	»	— 80
» **du Saint-Rosaire**	»	— 80
» **des proverbes**	»	— 50

Une jeune fille
sachant faire la cuisine, cherche place dans un petit ménage.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler Fribourg*, sous H172F. 214

A LOUER
pour le *25 juillet* prochain, au 1er étage de la maison No 86, rue de Lausanne, un grand logement, exposé au soleil (5 grandes chambres, alcoves, cuisine, cave, galetas, gaz et eau).
Pour visiter, s'adresser au magasin de M. **Pfyffer,** bijoutier, **rue de Lausanne.** 216

BILLARD
A VENDRE
pour cause de transformation, un billard avec accessoires, le tout presque neuf (billard table provenant de la maison Morgenthaler de Berne.) 218
S'adresser sous H260M, à Haasenstein et Vogler, Montreux.

A VENDRE
un bel appareil pour bains pour trois baignoires et tout neuf.
S'adresser **No 402,** à la **gare de Romont.** H178F 217

Mises publiques
Pour cause de partage, les hoirs de feue Laurette Pochon, à Cugy, Broye, exposeront en mises publiques, mardi 24 courant, à midi, la jolie maison qu'ils possèdent au centre du village, sise à 300 mètres de la gare, avec un beau verger de 240 perches et eau abondante.
Par la même occasion, il sera vendu 2 vaches fraîches vêlées, avec leur veau, 1 génisse de 1 an, 3 porcs, du foin et regain, de la paille, pommes de terre, chars, charrue, herse, buttoir, etc. 219

N'essayez pas
si vous toussez, autre chose que les
BONBONS DES VOSGES
aux bourgeons de sapins des Vosges

Infaillibles contre rhumes toux catarrhes bronchites
Exigez la forme ci-dessus
Goût agréable. — En vente partout.
Seuls fabricants : *Brugger et Pasche, Genève,* Eaux-Vives. 2289

GANTS GANTS
Pour cause de maladie
Le soussigné liquidera dès ce jour toute sa ganterie pour dames et messieurs. Gants de soirée, de rue, en peau, soie, laine, fil d'Ecosse, etc., au prix de facture, et une partie en dessous du prix de facture
Vente au comptant.
Se recommande, 2293
J. FŒLLER, *coiffeur,*
Fribourg, *Grand'Rue, No 9,* Fribourg

Hygiène de la chevelure
Traitement spécial contre les maladies du cuir chevelu avec la Lotion végétale « *Souveraine* », arrêtant la chute des cheveux, faisant disparaître les pellicules et les démangeaisons 2463
Nombreuses guérisons
Mme Savès, Spécialiste p. la chevelure
Rue de Lausanne, 65, Fribourg.

La publicité est une des sources de la
RICHESSE
et du bien être.
Sans annonces, pas de succès.
Pour tous renseignements et conseils sur la publicité, adressez-vous à l'Agence
Haasenstein et Vogler
FRIBOURG

L'INSTINCT agit sans connaître, l'**intelligence** agit et connaît, la **raison** seule connaît et se connaît, dit Flourens (un savant), mais **instinct, intelligence, raison** sont, chez l'homme, commandés par le système nerveux; celui-ci est alimenté, se fait et se refait, reçoit des incitations du **sang.** D'où il suit que le sang est la source de toute vie, comme le dit Moïse dans la Bible, et que faire du sang pur, vigoureux, à cellules généreuses est le **comble de l'art.** Rien d'étonnant donc aux résurrections de vie et de santé, de force et de vigueur, opérées en tous lieux et à tout âge par l'incomparable régénérateur du sang et des forces nommé **Pilule hématogène** du Dr J. Vindevogel, réalisée par A. Bret, pharmacien, signée par tous deux, portant sur l'étiquette le timbre de l'Union des fabricants et offerte aux mères de famille et à tous ceux qui sont affaiblis ou sont désireux de gagner force, santé, bien-être et longévité, au taux de 4 fr. 50 la boîte de 125 pilules, à prendre **aux** repas, **pendant** le repas : 1 à 2 par jour pour les états morbides caractérisés par la faiblesse du sang, l'anémie, le manque de globules rouges (pâleur et débilité générale). 157-88-1
DÉPOT DANS TOUTE PHARMACIE

L'AGE D'OR Poésies d'enfance
Par GONZAGUE DE REYNOLD
2 fr. 50
En vente à l'Imprimerie catholique suisse, Fribourg.

A louer, pour le 25 juillet
Plusieurs logements bien exposés au soleil, installation électrique, gaz et eau; aux deux nouveaux bâtiments de l'Avenue de l'Université.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Zurkinden, coiffeur, **en face de St-Nicolas.**